

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENTN^{os} 4648 à 4657

présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , en tout ou partie, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin que la portabilité soit réelle et juste, il convient de que les droits à l'allocation d'assurance chômage soient transférables en intégralité. C'est le sens de cet amendement.

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	4648	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	4649	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	4650	de	M.	François ASENSI
Adt n°	4651	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	4652	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	4653	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	4654	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	4655	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	4656	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	4657	de	M.	André CHASSAIGNE